



L37. SOLO DIVER

(SELF SUFFICIENT DIVER OR SOLO DIVER)

Auteur : Jean-Claude Taymans
Vérificateur : Pascal Mossiat
Approbateur : Jacky Marino

Fichier :
Date : 13 septembre 2013
Version : 2.00

1. Références normatives

- Cfr : Partie 1. (voir page 6 et 7)

2. Conditions de candidature

2.1. Conditions générales

- Cfr : Standards généraux et procédures.
- Cfr : Partie 1. (voir page 6 et 7)
- Niveau N0-3. (voir page 7- chapitre 8)

2.2. Conditions particulières

- Avoir un minimum de 150 plongées.
- Etre âgé de minimum 21 ans, ou avoir l'âge de la majorité légale si celle-ci est supérieure à 21 ans.
- Pouvoir nager 200 mètres en surface avec un équipement de plongée complet, adapté aux conditions de la région.

3. Conditions de formation

3.1. Conditions générales

- Cfr : Standards généraux et procédures.
- Cfr : Partie 1. (voir page 6 et 7)
- Pour l'Union Européenne : EN 14153-1, 14153-2, 14153-3, 14413-1, 14413-2.

3.2. Conditions particulières

- Minimum 4 plongées.
- Maximum 2 par jour entre le lever et le coucher du soleil.
- Ratio instructeur/élève pour la pratique en milieu naturel : 1/4
- Les plongées doivent se faire dans la courbe de sécurité des tables US Navy 2008

4. Matériel requis

4.1. Conditions générales

- Cfr : Standards généraux et procédures

4.2. Conditions particulières

- L'ensemble du matériel y compris le masque, le compas et la lampe doivent être redondant.
- Bi-bouteille avec isolateur (vanne manifold) minimum 2x7,5 litres – pression de service 200 bars.
- En utilisation avec une mono bouteille, prévoir une Pony bottle de minimum 4 litres – pression de service 200 bars avec système de fixation.
- Deux détendeurs totalement indépendants.
- Deux manomètres si on utilise l'option du bi à bouteilles séparées (manifold fermé).

5. Jury, examens et délivrance de la certification

- Cfr : Partie 1. (voir page 6 et 7)

6. Compétences

A l'issue de la formation, le candidat sera capable de :

- prendre les bonnes décisions et d'adopter une attitude sereine et correcte en cas de perte du buddy ;
- D'évoluer seul dans le cadre de plongées peu engagées c'est-à-dire :
 - Dont la profondeur ne dépasse pas 40m ;
 - Dont les paliers, calculés à l'aide des tables US Navy 2008 ne dépassent pas 10 minutes.

7. Les cours Théoriques

1. Révision des cours : tables et décompression, physique, physiologie et Dive Medic (mettre l'accent sur les facteurs de risque tel que : Tabac, alcool...), navigation sous-marine
2. Historique de la plongée en palanquée, ses avantages et inconvénients. Avantages et inconvénient de la plongée solo. A qui s'adresse cette manière de plonger. Les aspects légaux et les assurances.
3. Notions d'accidentologie, gestion du risque et de la sécurité, plaque de Reason, les environnements à risques.
4. Notions d'auto-dépendance, d'auto-évaluation, d'auto-sauvetage.
5. Le matériel approprié : bouteilles, détendeurs, parachutes, reels, spool, bouées de surface, matériel de redondance, instrumentation, Free Flow Control Device...
6. Notions de What-if, de redondance et de défaut de redondance (mettre l'accent sur le défaut de mode commun).
7. Planification de la plongée, gestion des gaz, organisation de la sécurité.
8. Gestion des incidents : croche dans un fil ou un filet, rupture de palier, courants, paniques, dysfonctionnement du matériel, débit constant...

8. Les cours pratiques

8.1. Milieu protégé

- Néant.

8.2. Milieu naturel

- Le candidat doit pouvoir démontrer son aisance dans les exercices suivants :
 4. Utilisation des parachutes, reels ou spool, à une profondeur comprise entre 10 et 30m
 5. Passage sur une source de gaz de secours à une profondeur comprise en 15 et 30m.
 6. Démontrer sa capacité à gérer les incidents :
 - Perte du masque
 - Débit constant
 - Défectuosité d'un équipement et plus particulièrement la perte de flottabilité.
 7. Etablir un planning de plongée réaliste, en application de la théorie.
 8. S'équiper correctement en fonction de ce planning (redondances...).
 9. Exécuter le planning de plongée correctement.
 10. Démontrer sa capacité à utiliser un compas suivant les schémas :
Aller/retour ; carré, triangle

9. Annexes

- Néant.